

Elections professionnelles : faites-vous entendre !

Entre le 1er et le 8 décembre, vous allez voter pour la Commission Consultative Paritaire des contractuels exerçants des missions administratives, techniques, pédagogiques, sociales et de santé : la CCP des ATPSS.

Pour qui voter ? Le choix est large, mais le bon sens recommande d'accorder sa confiance à un syndicat :

- **Indépendant**, pour qu'il puisse faire respecter vos métiers en toutes circonstances, sans pratiquer la langue de bois par peur de déplaire à tel ou tel parti politique
- **Intelligent**, afin qu'il sache vous écouter et être source de propositions auprès de l'administration au lieu de rechercher en permanence la confrontation
- **Intègre**, de façon à ce qu'il fasse toujours passer en priorité vos intérêts plutôt que de chercher à copiner avec l'administration dans l'espoir d'obtenir un petit avantage

Bref, un syndicat responsable et pleinement à votre service !

Ce syndicat existe, c'est ACTION & DEMOCRATIE CFE-CGC.

Pour vous représenter au mieux et améliorer la situation précaire que vous subissez, nous défendons auprès du Ministère des revendications à la fois réalistes et concrètes :

- ✓ La transparence sur les recrutements
- ✓ L'interdiction de la mobilité forcée, sauf cas de force majeure
- ✓ La révision à la hausse du reclassement indiciaire en cas de réussite à un concours
- ✓ La revalorisation de la grille de rémunération
- ✓ Un contrat unique à 35h sur 12 mois pour tous les agents qui le souhaitent
- ✓ La titularisation des contractuels exerçants des missions pérennes depuis plus de 2 ans
- ✓ L'octroi d'un crédit temps pour la préparation aux concours
- ✓ La prise en charge des frais de déplacement pour passer les épreuves

Du 1^{er} au 08 décembre, n'hésitez pas !

**Faites le pari de l'intelligence et de l'efficacité
en votant et en faisant voter pour Action & Démocratie**

